

Compte rendu de la réunion du second Conseil d'École du vendredi 9 mars 2012

Étaient présents :

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS
Madame virginie Sérèmes, enseignante MS-GS
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande
Monsieur Laurent Coutelier, Adjoint aux Affaires Scolaires à Torfou
Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Madame Cécile Ducrocq, représentante des parents d'élèves
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves
Madame Anne Rivière, représentante des parents d'élèves
Monsieur Daniel Brown, représentant des parents d'élèves

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

Suivi du projet d'école.

Les enseignantes font un point sur l'avancement du projet d'école qui s'articule autour de quatre objectifs.

1/ Acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible.

Le cahier de vie en est l'un des supports, tant à l'école qu'à la maison. Globalement, les cahiers de vie sont bien utilisés. Cependant, tant en PS-MS qu'en MS-GS pour environ 20% des élèves, le cahier de vie n'est qu'occasionnellement rempli à la maison (pour 10% il ne l'est même jamais).

Les maîtresses rappellent que le cahier de vie peut-être utilisé à la maison en collant quelque chose, en faisant faire à l'enfant un dessin et qu'il n'est pas obligatoire « d'écrire » dedans, ou du moins, qu'écrire juste un mot peut suffire.

À l'école, les cahiers de vie sont regardés en groupe et les enfants peuvent alors commenter ce qu'ils ont fait à la maison ou pour ceux dont les pages « maison » sont vierges, se souvenir de ce qu'ils ont fait précédemment à l'école en commentant les pages « école ».

2/ Entrer dans le monde de l'écrit, enrichir son imaginaire et sa culture littéraire

Des contes ont déjà été travaillés dans la classe de PS-MS :

- Les trois petits cochons
- Boucle d'Or et les trois ours
- La moufle
- Roule galette
- Le petit bonhomme de pain d'épice
- La toute petite petite bonne femme (album).

Le prochain conte travaillé sera « La soupe au caillou »

Concernant les enfants de MS-GS, les contes déjà travaillés sont :

- Le petit poucet
- Jack et le haricot magique

- Le petit bonhomme de pain d'épice
- Roule galette
- Hansel et Gretel

Viendront prochainement « Les Musiciens de Brême » et « Pierre et le loup ».

Une mise en relation des contes travaillés avec le projet sur les cinq sens est toujours recherchée.

En PS-MS, un travail sur les recettes est fait en ce moment afin de faire découvrir aux enfants la différence entre un album qui raconte une histoire et un livre qui permet par exemple de faire des recettes.

3/ Maîtrise de la comptine numérique. Savoir compter jusqu'à 30 et dénombrer une quantité

Le travail se poursuit avec l'apprentissage de comptines à compter, de jeux avec un dé où l'on compte les cases, etc.

4/ Acquérir des références culturelles et s'exprimer par les arts

Alors qu'en PS-MS le rapprochement entre les contes, le projet d'école et les peintres ne débutera que prochainement avec Arcimboldo mis en rapport avec le conte de « La soupe au caillou », en MS-GS, deux artistes ont déjà été travaillés : Keith Haring, en particulier pour les silhouettes et Klimt pour les forêts (forêts de Klimt à rapprocher des forêts où l'on rencontre les ogres des contes étudiés précédemment).

Autres projets pédagogiques

Madame Sérèmes expose l'avancement des autres projets pédagogiques prévus pour les MS-GS avec en particulier la poursuite du rapprochement entre les GS et les CP pour la création d'un conte commun sur les ogres.

Les GS partent aussi tous les 15 jours, en demi-groupe, en primaire dans la classe de Monsieur Faigre pour travailler sur le tableau numérique des choses en rapport avec ce qui est vu en classe. Par exemple, une plantation de haricot ayant été faite en classe (en rapport avec le conte « Jack et le haricot magique »), et c'est le développement d'une plante qui a été travaillé sur le tableau numérique.

Dans le même ordre d'idées, un travail sur les animaux (mâle, femelle, petits, etc.) sur le tableau numérique sera mis en relation avec le spectacle « Les Musiciens de Brême » auquel les enfants assisteront à l'école.

Sur le plan du jardinage, les bulbes qui ont été plantés l'année dernière par les enfants de PS-MS commencent à sortir.

Des séances de jardinage vont prendre place dans le petit potager de l'école. Il y a encore quelques plantes aromatiques restées de l'année dernière, mais l'école fera sans doute appel aux parents pour de l'aide en matière de jardinage.

Un petit marché aux plantes sera organisé au printemps. Les parents et les enfants seront invités à faire des semis en pot pour que les plantations ainsi réalisées puissent être vendues au profit de la coopérative scolaire.

Une sortie théâtre, en car à Paris, pour les MS-GS est prévue dans les prochains mois.

Une ou deux sorties sont prévues dans le parc du château, peut-être pour chercher les « arbres remarquables » de l'exposition éponyme de l'année dernière.

Devenir élève, Apprendre à vivre avec les autres, Comprendre ce qu'est l'école

Les maîtresses constatant que plusieurs enfants ont des difficultés avec la vie en groupe, aimeraient que soit travaillé, avec l'aide des parents, l'apprentissage du « non », de la tolérance à la frustration (acceptation du « non »), ou plus simplement de la vie en groupe.

La problématique à la maison n'est souvent pas la même qu'à l'école, ceci parce qu'il n'y a qu'un ou deux enfants à la maison alors qu'à l'école ils sont une trentaine à vivre ensemble.

Certains parents n'ont donc peut-être pas conscience de l'importance que représente l'apprentissage du « non » ou de la tolérance à la frustration dans l'éducation de leur(s) enfant(s).

Les Représentants de Parents d'Élèves proposent de faire une réunion avec les maîtresses et les ATSEMs afin de développer ce sujet pour élaborer une communication écrite, base d'une réflexion, à destination des parents.

D'autres pistes ont été évoquées : Un groupe de discussion pourrait être organisé par les parents intéressés par le sujet, un spécialiste de l'éducation pourrait intervenir dans une sorte de conférence-débat organisée à Chamarande, ou encore une communication sur des manifestations de ce type, organisées dans la région, pourrait être faite aux parents.

Un Représentant de Parents d'Élèves indique que faisant partie intégrante de l'équipe éducative, les ATSEMs doivent peut-être plus clairement affirmer leurs rôles par rapport aux enfants qui sont, du fait de leurs jeunes âges, moins facilement enclins à les considérer comme des référents porteurs d'autorité.

L'accueil d'enfants avec un handicap temporaire

La grande section de maternelle a accueilli au second trimestre un enfant temporairement en fauteuil roulant. Si tout n'a pas été simple, des solutions ont pu être trouvées au travers de dialogue.

L'Éducation Nationale ne prévoyant rien lorsque le handicap est temporaire, une sorte de protocole pourrait être mis en place, au niveau de l'école, afin d'impulser un véritable dialogue avec les parents sans présumer qu'ils soient informés ou conscients des difficultés, ceci pour trouver un mode d'accueil qui soit le plus bénéfique à l'enfant sans toutefois chambouler la classe.

Les enseignantes indiquent qu'une rencontre préalable à l'accueil est nécessaire permettant de définir, conjointement avec les parents et les enseignants, un accueil adapté, mais qu'il faut aussi que les conditions initialement définies puissent être modulées par la suite.

En effet pour prendre en compte des paramètres comme le ressenti de l'enfant, la disponibilité de la famille ou encore un problème rencontré en classe, il est nécessaire de provoquer de nouvelles rencontres formelles entre les parents et les enseignants afin que chacun évoque les problèmes rencontrés et qu'ensemble des solutions soient trouvées.

Il est important aussi que les Représentants de Parents d'Elèves puissent être impliqués le plus tôt possible dans ce genre de problématique, ceci afin de pouvoir servir d'interface, le cas échéant, entre les différents intervenants.

Transport scolaire

Depuis la reprise de la gestion du car scolaire par le département, le petit car des « Cars Fernandes » à été remplacé par un gros car « Ormont ». Parce qu'il est gros et qu'il ne peut plus se garer devant l'entrée de l'école primaire, pour des raisons de sécurité (porte du côté droit, rue des Écoles en sens unique, trottoirs pas très larges), il se positionne en travers de la rue des Écoles bloquant le passage des voitures.

Outre le fait que ce nouveau système ne fait plus travailler une petite entreprise locale, ce qui est dommage, le véhicule n'est manifestement pas adapté à la situation puisque trop gros pour passer dans certaines rues du village et vraiment pas écologique pour transporter une dizaine d'enfants, ou même très souvent juste un ou deux.

La rue bloquée provoque l'irritation des automobilistes coincés derrière le car. Il s'agit parfois de parents en retard devant aller chercher les enfants en maternelle.

Madame le Maire indique qu'elle a fait venir Ormont avec les Contrôleurs du Conseil Général afin de faire constater le problème.

Plusieurs solutions ont alors été étudiées:

Le car peut par exemple rentrer dans la rue en face de la sortie de l'école primaire, mais éprouve moult difficultés pour en ressortir avec les voitures qui se garent dans la rue des écoles. À moins de faire venir la gendarmerie à chaque sortie d'école pour verbaliser les véhicules, cette solution n'est pas viable.

Un zébrage sur le côté droit de la rue des écoles pour que le car puisse y stationner, associé à une ligne jaune côté gauche pour interdire le stationnement des voitures à aussi été envisagé, mais cette solution pose un problème de sécurité pour les enfants puisque la porte du car étant sur son côté droit et la rue des Écoles en sens unique, il faut obligatoirement que les enfants traversent la chaussée pour monter ou descendre du car.

La seule solution valable reste donc l'utilisation d'un plus petit car qui peut se placer sans encombre dans la rue située juste devant la sortie du primaire.

Madame le Maire indique que lors de la mise en place du projet de reprise de la compétence du transport scolaire par le Conseil Général, elle avait indiqué, en rouge, qu'il était nécessaire que le transport scolaire entre Chamarande et Torfou se fasse avec un petit véhicule pour garantir la sécurité des enfants.

Malheureusement le marché ayant été attribué par lots, une entreprise comme les cars Fernandes (qui possède un petit car) ne pouvait concourir, n'ayant pas assez de matériel ni de personnel pour répondre au cahier des charges correspondant au lot dans lequel se trouve la commune de Chamarande.

Suite à l'attribution du lot, Madame le Maire a écrit au Conseil Général pour indiquer que la solution retenue (grand car) ne convenait pas. Cette requête étant restée sans effet, la mairie avait proposé que les cars Ormont, qui ne disposent pas de petits véhicules, sous-traitent le transport scolaire entre Chamarande et Torfou à une société disposant, elle, d'un petit car.

Outre le fait de bloquer la circulation rue des Écoles, le car Ormont, de par sa largeur, abîme aussi les séparateurs de chaussée en relief lorsqu'il passe dans la rue des Vignes Blanches et dans la rue de la Victoire.

Un Représentant de Parents d'Élèves propose que les parents puissent faire une pétition. Madame le Maire indique que les pétitions provoquent souvent des blocages et qu'elles ne sont à utiliser qu'en dernier recours.

Les Représentants de Parents d'Élèves soulèvent aussi un problème de sécurité potentiel pour les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie) qui pourraient se retrouver retardés en cas d'intervention s'ils devaient passer par la rue des écoles au moment où le car s'y trouve.

Madame le Maire se propose de refaire un nième courrier au Conseil Général en reprenant tous ces points et en indiquant une fois de plus que pour l'année prochaine (un nouvel appel d'offre devant être relancé) il est impératif d'avoir un petit car afin de garantir la sécurité des enfants, celle des riverains, mais aussi pour préserver l'état des rues de Chamarande et avoir une démarche plus écologique.

Prévisions des effectifs pour 2012/2013

À ce jour, pour l'année scolaire 2012/2013 il y a 18 nouveaux enfants inscrits pour la petite section et 1 en grande section. Les 25 GS quitteront la maternelle pour le CP.

Le calendrier scolaire : pont de l'ascension

La Directrice indique que la modification du calendrier scolaire pour le pont de l'ascension est accordée. L'école sera donc fermée le vendredi 18 mai 2012. À la place, l'école accueillera les enfants le mercredi 16 mai 2012.

Crèches, garderies et centres de loisirs de la communauté de communes « Entre Juine et Renarde » sont bien sûr en phase avec cette modification du calendrier scolaire.

L'informatique à l'école : accès à Internet.

L'école maternelle dispose cette année de 8 PC de type Pentium 4 - 2.8 GHz fonctionnels. 4 pour la classe des PS-MS et 4 pour la classe MS-GS.

Madame Sérèmes utilisant des ressources Internet pour initier les enfants à l'utilisation de l'outil informatique, un Représentant de Parents d'Élèves propose que le réseau WiFi ne soit pas utilisé mais plutôt qu'un câble Ethernet puisse être tiré depuis la LiveBox située dans le bureau de la Directrice vers la salle de classe. Un « Switch » serait connecté au câble pour que les 4 PC de la classe puissent ensemble avoir accès au réseau.

Il serait nécessaire de regarder ce qui existe du côté du « Contrôle Parental » pour les accès Internet dans les écoles.

Les Représentants de Parents d'Élèves se proposent de se renseigner sur le prix exact du matériel de connexion (câble et switch) et sur les solutions de sécurisation d'Internet qui existent.

La coopérative scolaire : bilan intermédiaire

La subvention municipale de 2550 euros est enfin arrivée, la coopérative scolaire dispose à ce jour de la somme de 2734,48 euros.

Une vente de plants et plantes sera organisée au printemps au profit de la coopérative.

Entretien de l'école et des jeux. Travaux

L'ordinateur du bureau de la Directrice a été réparé.

Certains vélos sont cassés ou en mauvais état et sont à réviser. La fermeture de la cabane est à revoir.

Il est prévu que les étagères de la réserve soient remplacées par un grand placard.

Un tube fluorescent clignote dans la réserve. Il faut sans doute changer le starter.

Les enseignantes souhaitent l'achat de petits casiers au sol ou légèrement en hauteur afin que les enfants puissent y déposer leurs affaires lorsqu'ils se déshabillent pour la sieste.

La Directrice interroge Madame le Maire sur la réfection des peintures de l'école. Madame le Maire indique que cette année de gros travaux ont été réalisés dans l'école maternelle (réfection du sol, du chauffage et changement du vitrage de toutes les fenêtres) représentant pour la commune un gros budget. De ce fait, les travaux de peinture seront reportés d'une année, sauf pour la peinture du hall qui pourrait tout de même être refaite cette année.

La directrice liste les travaux réalisés :

- Les troènes ont été arrachés
- Le grillage a été remplacé côté rue
- Le sol au niveau du portail a été refait et une grille a été posée.

Un Représentant de Parents d'Élèves indique que la grille mise en place au niveau du portail ne porte que sur sa périphérie et qu'il faudrait au moins qu'elle puisse être soutenue en son centre pour ne pas fléchir lorsque l'on marche dessus.

Ménage (gestion des absences)

La femme de ménage ayant été absente, ce sont deux ATSEMs qui ont nettoyé l'école en heures supplémentaires.

Les enseignantes et Madame le Maire les remercient pour ce coup de main.

Bruit de la ligne SNCF

Un Représentant de Parents d'Élèves indique que situés juste en face de la gare où passe la ligne SNCF Paris Orléans, les élèves de l'école de Chamarande sont en première ligne face au bruit important des trains qui passent.

Le vitrage des portes et les fenêtres des classes vient d'être changé pour du double vitrage, ce qui limite la gêne sonore dans les classes, mais les enfants sont toujours aussi exposés au bruit lorsqu'ils jouent dans la cour.

L'enfermement de la cour derrière un mur anti-bruit n'étant pas une solution, il serait intéressant de rechercher si la SNCF ne peut pas être mise à contribution pour par exemple faire ralentir les Corails lors de leurs passages au niveau de Chamarande ou pour placer des systèmes de protection sonore au niveau de la zone de roulement des trains (sorte de murets anti-bruit de quelques dizaines de centimètres de hauteur situés sur la voie juste au niveau de la zone de roulement).

Madame le Maire prend acte de ce point et indique qu'elle va essayer de se renseigner auprès d'un de ses contacts à la SNCF.

Piscine (sujet abordé en réunion mais n'ayant pas été mis à l'ordre du jour)

Un Représentant de Parents d'Élèves demande s'il serait envisageable de faire un apprentissage de la natation à l'école.

Madame le Maire indique que le problème est qu'il n'existe pas de piscine dans le canton et qu'il est impossible de trouver des créneaux de libre en horaire scolaire dans les piscines situées dans les cantons avoisinants car ils sont réservés en priorité aux écoles des communes qui adhèrent aux syndicats de communes correspondantes.

Madame le Maire propose que les parents intéressés puissent se regrouper pour trouver des créneaux de libre en dehors des heures scolaires pour emmener en groupe leurs enfants.

Caisse des Écoles (sujet abordé en réunion mais n'ayant pas été mis à l'ordre du jour)

Madame le Maire a tenu à saluer l'implication des parents qui s'occupent de la Caisse des Ecoles. Les différentes manifestations qu'ils proposent et leur travail permet, par l'argent que cela rapporte, de participer au financement des différentes activités proposées aux enfants.

Les maîtresses se sont associées à Madame le Maire et ont indiqué que cette année tous les spectacles, animations, sorties, et certains matériels ont été financés par la Caisse des Écoles.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du prochain et dernier conseil d'école de l'année scolaire est fixé au 8 juin 2012.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,
Chamarande, le 14 mars 2012

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse parentsdeleves.bastard@orange.fr